Annick laas

Post-adoption

La « post-adoption » commence lorsque l'enfant est dans son pays d'accueil et se situe tant au niveau du suivi de l'enfant exigé par son pays d'origine, de l'aide prodiguée aux parents adoptifs parfois démunis face à certains comportements de leur enfant, de l'aide apportée à certains jeunes en difficultés face à leur vécu d'enfant abandonné, qu'au niveau du soutien psychologique et administratif de certains jeunes dans leurs démarches pour retrouver leurs parents biologiques, leurs racines.

Or, post-adoption est un terme trop souvent associé à difficulté affective, mal-être chez le jeune adopté. Il serait faux de nier les difficultés rencontrées par certains d'entre eux, tout comme il serait faux de dire que tous les enfants adoptés rencontrent nécessairement des problèmes, que ce serait en quelque sorte un « passage obligé ».

Le fait de vouloir retourner dans son pays d'origine, d'avoir plus d'informations sur ses parents biologiques ne relève pas nécessairement de difficultés, mais relève plutôt d'un besoin de savoir, de voir par soi-même : qui je suis, d'où je viens, à qui je ressemble, comment sont mes parents, comment est mon pays d'origine, quelle en est la réalité économique, sociale...

Il est à noter également que tous les enfants adoptés ne sont pas d'emblée à la recherche de leurs racines. Il n'en reste pas moins que certains se questionnent plus que d'autres, mais il s'agirait vraisemblablement davantage d'une question de personnalité, de lien d'attachement et d'intégration, tant dans la famille adoptive que dans le cercle social proche. Il semblerait que le besoin de recherche de ses origines soit plus présent chez les jeunes ayant vécu une adoption tardive (vers 4 ans et plus).

Tout enfant, qu'il soit adopté ou pas et qui chemine vers l'âge adulte, est amené à se questionner sur son identité au cours du processus de construction de sa personnalité.

Tout enfant, qu'il soit adopté ou pas et qui chemine vers l'âge adulte, est amené à se questionner sur son identité au cours du processus de construction de sa personnalité. Cette question d'identité prend sa source dans deux racines : la famille et le pays. Ce processus est d'autant plus difficile pour certains enfants adoptés qui, contrairement aux enfants biologiques, naviguent entre deux cultures, entre deux familles, l'une imaginaire, l'autre bien réelle. Il est question d'une partie d'histoire manquante, que le jeune adopté ne peut qu'imaginer (bien souvent en dehors de toute assise réelle) et d'héritage culturel qui, pour certains, n'est présent ni d'un côté ni de l'autre, ni dans le pays d'adoption ni dans le pays d'origine. La grande majorité des jeunes adoptés n'a cependant pas et ne ressent pas le besoin d'avoir des liens affectifs avec son pays d'origine. D'autres, par contre, endossent une identité biculturelle et se sentent « blanc en dedans et noir ou jaune à l'extérieur ». Il est bien sûr difficile de s'identifier à un parent à qui on ne ressemble pas. Comment peut-on dire qui l'on est quand on ne sait pas d'où l'on vient, lorsqu'il n'y a pas de rattachement au passé ?

L'adoption commence par l'abandon. Ces deux termes font partie de l'histoire de l'enfant et cela pour toute sa vie. Ce passé pèse bien souvent sur les épaules de l'enfant depuis sa naissance et parfois même avant celle-ci. Au fur et à mesure de son évolution, il lui sera nécessaire de l'intégrer et de l'accepter afin de pouvoir se réconcilier avec ce passé pour pouvoir se tourner vers l'avenir. Les enfants adoptés, ayant subi et non voulu la rupture avec leur mère biologique, se posent souvent la question du pourquoi : pourquoi m'a-t-elle abandonné, n'étais-je pas suffisamment « bien » ou suffisamment digne d'amour pour qu'elle me garde ? Face à ce type de questionnement, il leur est difficile d'avoir l'estime d'eux-mêmes nécessaire à leur épanouissement. Face à ce premier rejet (qu'est l'abandon) interprété comme un échec, certains adoptent parfois un comportement difficile dans lequel se reflète l'image qu'ils ont d'euxmêmes et par lequel ils testent la solidité du lien affectif établi avec leurs parents adoptifs.

Depuis de nombreuses années, des associations, créées à l'instigation de jeunes adultes adoptés, se forment dans les différents pays d'accueil. Ces associations ont pour but non seulement la rencontre entre personnes ayant un vécu similaire et désirant échanger leur expérience, mais également le plaisir de partager une histoire commune par diverses

activités. De ces réunions ressort le sentiment d'identité et d'appartenance à un groupe.

Il n'est pas rare de voir que de jeunes adultes adoptés commencent des démarches pour en savoir plus sur les racines, voire pour retrouver leurs parents biologiques lorsqu'ils fondent euxmêmes une famille et désirent avoir des enfants. Le fait de devenir parent provoque une réminiscence de leur passé et invite au questionnement. Se pose également la question de savoir que raconter à leurs futurs enfants, comment leur parler de leur histoire familiale, de leurs grands-parents de sang dont leurs propres parents ne savent rien ? Il y a une cassure dans la logique de l'histoire familiale souvent impossible à combler.

Qu'en est-il de ces jeunes adultes qui désirent retourner dans leur pays d'origine pour éventuellement y rencontrer leur mère biologique ? Le retour dans le pays d'origine est à effectuer après mûre réflexion : possibilité de malaise dû au choc culturel face à la réalité du pays, à la différence de la mentalité et à la prise de conscience que ce pays n'est pas le leur, car il y a impossibilité d'intégration de par l'éducation reçue dans la famille adoptive.

Ces demandes sont donc à prendre avec beaucoup de précautions et il semble évident que c'est un processus à ne pas précipiter. Il est important que le demandeur soit non seulement conscient des réalités décrites ci-dessus, mais soit également conscient de l'intensité émotionnelle et des conséquences affectives que peuvent avoir les réponses ou non-réponses attendues par rapport à ses parents biologiques et au pourquoi de l'abandon.

L'énergie personnelle à y investir est importante. Si les recherches n'aboutissent pas ou que les réponses ne correspondent pas à ce qui était espéré et idéalisé, comment se sentira le jeune ? Si la famille d'origine est retrouvée et qu'il y a nouveau rejet : comment cela sera-t-il supporté ?

Le soutien de la famille adoptive est dans tous les cas important. Cette dernière ne devrait en aucun cas souffrir d'un sentiment de rejet face à ces recherches, mais devrait plutôt considérer que les réponses obtenues apporteront un nouveau positionnement du jeune dans sa vie et l'aideront à construire son futur.

Face à la prise de conscience de l'importance de ce volet de l'adoption et afin de pouvoir répondre aux différentes demandes qui lui sont soumises, que ce soit par les jeunes adoptés eux-mêmes ou par leurs parents, l'AIAE entretient des contacts privilégiés avec les organismes avec lesquels elle travaille en Corée du Sud et en Inde et a mis de nouveaux outils à sa disposition, tels que les réflexions communes sur ce sujet échangées avec d'autres organismes dont

notamment Euradopt, la formation de ses professionnels, une formation à l'adoption offerte aux futurs parents ainsi que la possibilité de participer à un « motherland tour » tant en Corée du Sud qu'en Inde.

Certains pays d'origine (comme la Corée du Sud par exemple) sont conscients de ce questionnement et proposent aux jeunes adoptés adultes la participation à l'« université d'été » afin qu'ils puissent découvrir leur pays d'origine et sa culture.

Enfin, et pour terminer sur une note positive, malgré tout ce questionnement et malgré les difficultés susceptibles de voir le jour, l'adoption reste une merveilleuse aventure.

Amicale internationale d'aide à l'enfance

Service d'adoption – ASBL (ONG) 71, route de Luxembourg , L-8140 Bridel

Tél.: (+352) 50 46 79 E-mail: aiaem@pt.lu http://www.adoptions.lu http://www.aiae.lu





www.12345kjt.lu

Berodung an Informatioun fir Kanner a Jugendlecher am Internet

12345

Mir lauschteren dir no, an et bleift alles ënnert eis.

Méindes, mëttwochs, freides 17:00 bis 22:00

> Dënschdes, donnëschdes, samschdes 14:00 bis 20:00